



Planiseal[®] CR2 H

**Membrane d'imperméabilisation
structurale à deux composants,
liquide appliquée à froid et à
100 % de solides**

DESCRIPTION

Planiseal CR2 H est une membrane d'imperméabilisation structurale polyuréthane, élastomérique, à deux composants, liquide appliquée à froid, à 100 % de solides et à séchage rapide qui ne rétrécit pas et qui est conforme en matière de COV dans presque toutes les municipalités. *Planiseal CR2 H* est conçu pour être utilisé dans des applications horizontales. Très peu odorant, il convient à l'utilisation dans des espaces occupés et autour de ceux-ci. *Planiseal CR2 H* peut être appliqué à l'aide d'un rouleau, d'un pinceau, d'une truelle ou d'une raclette.

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- À deux composants
- Durcissement chimique
- Membrane à formulation unique pour des applications horizontales
- Application à froid
- Entièrement adhérent, uniforme et monolithique
- Ne requiert pas l'application d'un apprêt
- Sans solvants, goudron, ni asphalte
- Très faible odeur
- Compatible avec l'asphalte caoutchouté
- Utilisé en tant que système à double membrane avec *Planiseal Membrane SA*
- Compatible avec les matériaux de construction communs, comme le béton, la pierre, le métal, le bois (traité sous pression et recouvert d'un revêtement ignifuge), les isolants rigides et les coffrages à béton isolé (CBI)

AIRES D'UTILISATION

- Imperméabilisation horizontale sur les dalles structurales
- Balcons

RESTRICTIONS

- Ne pas appliquer là où la membrane sera soumise à une exposition constante à la lumière du soleil. *Planiseal CR2 H* doit être recouvert dès que possible.
- Pour les applications horizontales seulement
- *Planiseal CR2 H* doit être installé seulement sur des supports adéquatement préparés.
- Ne pas appliquer *Planiseal CR2 H* sur des surfaces mouillées, humides, gelées, givrées ou contaminées.
- Ne pas appliquer sur le béton frais; laisser le béton mûrir pendant au moins 7 jours.
- Non recommandée pour les applications de pellicule dans un bassin ou un réservoir, sauf pour les applications entre des dalles.
- Ne pas mélanger d'unités partielles.
- La température ambiante et celle de la surface doivent être supérieures à 4 °C (40 °F) et inférieures à 35 °C (95 °F) pendant l'application.
- Ne pas appliquer sur les supports contenant de l'amiante.

SUPPORTS APPROPRIÉS ET PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Avant d'appliquer *Planiseal CR2 H*, le support doit être préparé adéquatement.
- Préparation : ne pas appliquer *Planiseal CR2 H* sur des supports gelés ou humides. La membrane doit être protégée du soleil direct dès que possible

après l'application. *Planiseal CR2 H* peut être appliqué sur des supports de béton, de métal, de plastique, de bois et de maçonnerie, ainsi que des systèmes de murs isolés. Tous les supports doivent être propres, secs et exempts de vides, de saillies, de zones écaillées rugueuses, d'agrégats non adhérents et de surfaces irrégulières. Éliminer les contaminants tels que la graisse, l'huile et la cire des surfaces exposées. Enlever également les traces de poussière, de saleté, de pierres mal assujetties et de débris.

- **Additifs chimiques** : le béton doit être mûri à l'aide de la méthode de cure à l'eau. Tous les produits de cure doivent être composés de silicate de sodium pur ou de matériaux à base de résine transparents sans cires, huiles ou pigments, et doivent être approuvés par un représentant MAPEI. Les agents de décoffrage ne doivent pas se transférer au béton. Retirer les coffrages dès que possible des dalles horizontales au-dessous du niveau du sol pour prévenir l'emprisonnement de l'humidité. L'excès d'humidité pourrait entraîner le cloquage de la membrane. Les produits de cure et les agents de décoffrage qui nuisent à l'adhérence de *Planiseal CR2 H* doivent être éliminés du support avant l'application.
- **Température** : appliquer *Planiseal CR2 H* seulement dans un endroit sec ou lorsque des précipitations ne sont pas imminentes, et lorsque la température ambiante et celle du support sont supérieures à 4 °C (40 °F) et inférieures à 35 °C (95 °F).
- **Supports de béton** : le béton structural doit avoir mûri pendant au moins 7 jours. Réparer les surfaces qui ne sont pas structurellement saines ou qui possèdent des vides, des saillies, des zones écaillées rugueuses, des agrégats non adhérents ou des agrégats grossiers exposés. Les vides dont la largeur est supérieure à 6 mm (1/4") doivent être remplis de *Planitop® X*, de *Planitop XS* ou d'un autre ciment Portland au latex, de béton ou de béton époxyde, et être lissés à la truelle afin de s'harmoniser avec la surface existante. Les saillies et les autres surfaces rugueuses doivent être cassées ou moulées, puis ragréées comme indiqué ci-dessus pour les vides. Pour les directives concernant les fissures, consulter les renseignements liés à la « Finition » dans la section « Application du produit » ci-dessous.
- **Apprêt** : aucun apprêt n'est requis pour l'adhérence. Cependant, si des problèmes de formation de trous d'épingle ou de bulles sont susceptibles de survenir en raison d'air ou de vapeurs d'humidité pris dans le béton ou émis par celui-ci, l'application de *Planiseal CR2 H* en une couche de 4 à 7 mil est recommandée pour éliminer l'air ou les vapeurs emprisonnés. Cette application en couche mince de *Planiseal CR2 H* favorisera l'adhérence et procurera un encollage étroit avec le support.

MÉLANGE

Avant d'utiliser le produit, prendre les mesures de sécurité appropriées. Se référer à la fiche signalétique pour de plus amples renseignements.

1. Prémélanger mécaniquement la Partie A à l'aide d'une perceuse munie d'une palette de mélange ayant un diamètre de 5 cm (2").
2. Verser la Partie B dans la Partie A et mélanger pendant une minute au maximum à l'aide d'une perceuse munie d'une palette de mélange ayant un diamètre de 5 cm (2"), à une vitesse de 150 tr/min, sans emprisonner d'air.

APPLICATION DU PRODUIT

Finition

Finition des coins intérieurs :

1. Créer une inclinaison en biseau à tous les coins intérieurs des murs ou aux transitions verticales à horizontales en appliquant un cordon en biseau de *Planiseal CR2 H* de 19 mm (3/4").
2. Étendre 60 mil de *Planiseal CR2 H* à partir des coins sur chaque surface sur au moins 10 cm (4").

Finition des coins extérieurs :

1. Appliquer une couche de *Planiseal CR2 H* d'une épaisseur de pellicule humide de 60 mil sur les coins extérieurs et l'étendre sur au moins 10 cm (4") sur chaque mur.

Joints de béton et fissures supérieures à 1,5 mm (1/16") :

1. Couper à la scie les fissures supérieures à 1,5 mm (1/16") jusqu'à atteindre 6 mm (1/4") en largeur et 6 mm (1/4") en profondeur. Enlever les traces de poussière dans les traits de scie, puis remplir ces derniers de scellant *Planiseal CR2 H*.
2. Appliquer une couche de *Planiseal CR2 H* d'une épaisseur de pellicule humide de 60 mil et l'étendre sur au moins 10 cm (4") sur chaque côté du joint ou de la fissure.

Fissures inférieures à 1,5 mm (1/16") :

1. Appliquer une couche de *Planiseal CR2 H* d'une épaisseur de pellicule humide de 60 mil et l'étendre sur au moins 10 cm (4") sur chaque côté de toutes les fissures d'une largeur inférieure à 1,5 mm (1/16").

Pénétrations :

1. Poncer mécaniquement et nettoyer les pénétrations en métal et en PVC.
2. Créer une inclinaison en biseau autour des pénétrations en contact avec le support en appliquant un cordon en biseau de *Planiseal CR2 H* de 19 mm (3/4") et laisser une pellicule se former.
3. Appliquer une couche de *Planiseal CR2 H* d'une épaisseur de pellicule humide de 60 mil et l'étendre sur au moins 10 cm (4") sur le support et la pénétration.

Terminaisons :

1. *Planiseal CR2 H* se termine de lui-même.
2. Terminer la membrane de 10 cm à 15 cm (4" à 6") au-dessous du niveau du sol pour les applications de fondation. Terminer la membrane de 2,5 à 5 cm (1" à 2") de la face extérieure du support pour les applications au-dessus du niveau du sol.

Caractéristiques de performance du produit

Tests de laboratoire	Résultats
Teneur en solides	100 %
Résistance à la traction – (ASTM D412)	3,14 MPa (456 lb/po ²)
Élongation – (ASTM D412)	148 % minimum
Absorption d'eau – (ASTM D570)	0,63 %
Perte de poids – (ASTM E154)	0,1 %
Perméance à la vapeur d'eau – (ASTM E154)	0,22 perm
Pontage de fissures – (ASTM C1305)	Réussi : aucune fissuration
Dureté, Shore 00 – (ASTM D2240)	92
Dureté, Shore A – (ASTM D2240)	61
Température d'application minimale	4 °C (40 °F)
Temps de séchage approximatif, à 24 °C (75 °F) et 50 % d'humidité relative	3 heures pour la formation d'une pellicule, 5 heures pour la prise initiale; 18 heures pour le durcissement complet
Temps de mûrissement requis pour les supports de béton	7 jours

Durée de conservation et entreposage

Durée de conservation	1 an, lorsque protégé des rayons ultraviolets (UV) et entreposé dans un endroit sec, entre 4 °C et 35 °C (40 °F et 95 °F)
Couleur	Gris foncé

Classification de la division CSI

Revêtements d'imperméabilisation à l'asphalte caoutchouté, appliqués à froid à l'état liquide	07 14 16
---	----------

Emballage

Format	Couverture*
Trousse : 15,1 L (4 gal US) Partie A : 12,1 L (3,2 gal US) Partie B : 3 L (0,8 gal US)	À 60 mil = 0,61 m ² par L (25 pi ² par gal US) À 90 mil = 0,44 m ² par L (18 pi ² par gal US)

* Les taux de couverture sont théoriques et peuvent varier considérablement selon le profil du support et les exigences des détails d'installation.

Planiseal[®]
CR2 H

Planiseal CR2 H



Suite de la page 2

3. *Planiseal 88* peut être utilisé à partir de la terminaison de *Planiseal CR2 H* jusqu'au-dessus du niveau du sol pour compléter l'imperméabilisation du mur.

INSTALLATIONS DE SYSTÈMES

Planiseal CR2 H peut être appliqué en tant que membrane d'imperméabilisation autonome pour les applications générales d'imperméabilisation horizontale telles que les balcons et les plateformes de terrasse. *Planiseal CR2 H* peut être appliqué à l'aide d'un rouleau à poils moyens, d'un pinceau, d'une truelle ou d'une raclette.

Systèmes en une seule couche :

1. Appliquer une couche de *Planiseal CR2 H* à une épaisseur d'au moins 60 mil.
2. Laisser le système sécher pendant 24 heures. Installer ensuite la protection ou le composite de drainage afin d'éviter les dommages causés par d'autres corps de métier, des matériaux de construction, le remblai ou le terrain de recouvrement. Utiliser un composite de drainage *Mapedrain*^{MC} approprié. Le composite de drainage *Mapedrain* doit être adhérent à la membrane à l'aide de l'adhésif contact *Mapebond*^{MC} 720. Pour les applications où un drainage dirigé n'est pas souhaité, l'usage du panneau de protection *Mapecover*^{MC} 810 est recommandé. Remarque : *Mapecover 810* ne fournit pas de drainage dirigé au système, et diverses garanties requièrent des produits ou matériaux de protection précis. Communiquer avec votre représentant MAPEI en cas de questions ou pour obtenir des recommandations.
3. Mettre en place le remblai ou le terrain de recouvrement dès que possible. Faire attention lors de la mise en place de remblai afin d'éviter d'endommager le système

d'imperméabilisation. Suivre les pratiques généralement acceptées dans l'industrie relativement à la mise en place de remblai et au compactage. Le remblai doit être ajouté et compacté en couches de 15 à 61 cm (6" à 24") à une densité minimale de 85 % conformément au test Proctor modifié.

Exigences liées aux dessins :

Pour les directives d'installation non standard, communiquer avec un représentant MAPEI.

Se référer à la fiche signalétique pour les données spécifiques relatives à la santé et sécurité ainsi qu'à la manipulation du produit.

Pour en savoir plus sur l'engagement de MAPEI envers la durabilité et la transparence, ainsi que sur la façon dont les produits MAPEI peuvent contribuer aux normes de construction écologique et aux systèmes de certification, envoyer un courriel au sustainability-durabilite@mapei.com (Canada) ou au sustainability_USA@mapei.com (États-Unis).

MENTION LÉGALE

Le contenu de la présente fiche technique peut être reproduit seulement de façon intégrale dans un autre document relatif au projet. Tout document qui en résulte ne pourra être interprété de façon à modifier, remplacer ou altérer de quelque manière que ce soit, en totalité ou en partie, quelque modalité, terme, condition ou exigence mentionnés dans ladite fiche technique reproduite lors de l'application ou l'installation du produit MAPEI. Consulter notre site www.mapei.com

pour connaître les plus récentes mises à jour de nos fiches techniques et les garanties applicables. **TOUTE MODIFICATION AU TEXTE D'UNE FICHE TECHNIQUE OU AUX CONDITIONS DÉCRITES DANS UNE FICHE TECHNIQUE ENTRAÎNE L'ANNULATION DE TOUTE GARANTIE APPLICABLE.**

Avant d'employer nos produits, l'utilisateur doit s'informer et s'assurer qu'ils conviennent aux

fins auxquelles il les destine et lui seul assumera tous les risques et responsabilités. **TOUTE RÉCLAMATION EST RÉPUTÉE ABANDONNÉE SAUF SI UN AVIS ÉCRIT NOUS EST PARVENU DANS LES QUINZE (15) JOURS SUIVANT LA DÉCOUVERTE DE LA DÉFECTUOSITÉ OU LA DATE À LAQUELLE LADITE DÉFECTUOSITÉ AURAIT RAISONNABLEMENT PU ÊTRE DÉCOUVERTE.**

Nous appuyons fièrement les organismes suivants liés à l'industrie :



ICRI



MAPEI – Siège social de l'Amérique du Nord
1144 East Newport Center Drive
Deerfield Beach, Floride 33442
1 888 US-MAPEI (1 888 876-2734) /
954 246-8888

Services techniques
1 800 361-9309 (Canada)
1 888 365-0614 (États-Unis et Porto Rico)
Service à la clientèle
1 800 42-MAPEI (1 800 426-2734)

Services au Mexique
0 1 800 MX-MAPEI (0 1 800 696-2734)
Date d'édition : 14 juin 2022
MK 3000438 (22-1963)

Pour les renseignements les plus récents sur les données du produit et la garantie BEST-BACKEDSM, consulter le www.mapei.com.

Tous droits réservés. © 2022 MAPEI Corporation.